

ATELIER DECOUVERTE NUMERIQUE

Avec **UnisCité**

En partenariat avec **la maison Anne et Siméon**

✓ Initiation à l'utilisation de tablettes

✓ Expérience ludique à travers l'utilisation du numérique

15h

1ère rencontre le 22 janvier 2026

Espace Henri Guillaumet

89 rue du Haut Midi – St Hilaire St Mesmin



UnisCité

malakoff humanis

agirc-arcco



MAISON ANNE ET SIMÉON



Atelier organisé par le Coquelicot—Apprendre à fabriquer une marmite norvégienne le **Samedi 24 janvier / de 14h à 17h à la Salle multiactivités (derrière le gymnase)**

Mais c'est quoi une marmite norvégienne ? « *C'est un caisson ou un sac garni d'isolant thermique dans lequel on place une casserole ou une marmite, dont la cuisson a été démarrée sur le feu : dans cette enceinte isolée, le plat va continuer à cuire sans aucune source d'énergie extérieure, en refroidissant lentement.* ».

Rejoignez-nous pour cet atelier couture et économie d'énergie.

Sur inscription : 10 € (Gratuit pour les adhérents du Coquelicot).

Par tel : au 06.88.80.05.78 ou associationlecoquelicot@gmail.com

Avant le 17 janvier. Pour plus d'explications appelez nous.



DÉNEIGEMENT DES TROTTOIRS : Consignes pour les riverains

Petit rappel des consignes à suivre lorsque la neige tombe et s'accumule sur les trottoirs et les chaussées.



- en cas de verglas, les habitants doivent répandre sur le trottoir situé devant leur habitation une substance (sel, sable) permettant d'éviter la chute des piétons,
- les habitants doivent déneiger suffisamment afin de permettre les passages devant les maisons.

En ce qui concerne les chaussées communales, les services techniques ont pour consigne de déneiger en premier lieu les axes principaux puis les voies les plus empruntées sur le territoire communal.

Ne pas jeter sur la voie publique



LE P'TIT HILAIROIS

Janvier 2026 N° 128

MEILLEURS



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

Les élections législatives partielles se tiendront le dimanche 18 janvier 2026, avec un second tour possible le dimanche 25 janvier 2026.

Les 3 bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h, merci de vous munir de votre carte d'électeur ainsi que d'une pièce d'identité pour venir voter.

Pensez également à anticiper vos demandes de procuration en cas d'absences.

ÊTRE VU POUR ÊTRE EN SÉCURITÉ

La période hivernale est propice aux jours sombres : visibilité réduite parfois avec brouillard d'où l'importance d'être visible.



Pour les automobilistes, rouler en feux de croisement, limiter la vitesse à cause de l'humidité, du gel plus présents sur les routes ce qui augmente les risques de glisse ainsi que la distance de freinage.

Pour les automobilistes, une action gratuite « Lumière et vision » est prévue le mercredi 21 janvier sur le parking du Pâti à partir de 17h avec la collaboration de l'Association de Prévention Routière.



Pour les piétons et cyclistes et particulièrement les enfants, être vu est très important. A bicyclette, le port du gilet rétroréfléchissant est obligatoire en zone non pourvue d'éclairage public la nuit mais aussi la journée lorsque la visibilité est réduite sans oublier l'éclairage à l'avant et à l'arrière.



Être vu, c'est se signaler.

Être vu, c'est se protéger.

Être vu, c'est aussi voir les autres.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En vue des prochaines élections municipales prévues les dimanches 15 et 22 mars 2026, pensez dès à présent à vérifier votre inscription sur les listes électorales.

La date limite d'inscription est fixée au 06 février 2026 (uniquement pour les municipales).

Pour vous inscrire, rendez-vous en mairie muni (e) de :

- ♦ Une pièce d'identité en cours de validité
- ♦ Un justificatif de domicile

Ou bien rendez-vous sur le site <https://www.service-public.gouv.fr>

Pensez également à anticiper vos demandes de procuration en cas d'absences.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie.

L'EAU D'ORLEANS METROPOLE

Vous avez reçu récemment votre facturation version papier ou bien dans votre espace impôts.gouv.

vous avez des interrogations, des réclamations, des permanences sont prévues afin de vous répondre au mieux, **les lundis 12 et 19 janvier prochain à la Mairie de 13h30 à 16h30, sans rendez-vous.**



Théâtre organisé par la Confrérie de la Cerise

" L hôpital des bras cassés" : comédie : A l'hôpital , rien ne se passe comme prévu! Entre les médecins, le personnel et les patients qui se retrouvent dans des situations cocasses et pleines de quiproquos, la directrice va avoir du "fil à retordre" . Pièce présentée par le Théâtre de la Cerise - samedi 10 janvier à 20H30 - dimanche 11 janvier à 15H00 Salle des fêtes Madeleine TABART RIRES GARANTIS !



CLUB DE L'AMITIÉ

C'est parti pour une belle et nouvelle année associative !!!

Reprise des jeux Rendez-vous à la salle multi-activités **jeudi 8 janvier 2026 à 14h00** pour partager un après-midi de cartes et de bonne humeur.

Assemblée Générale Elle se tiendra **jeudi 22 janvier 2026** à la salle des fêtes, suivie d'un repas convivial à **12h30** (réservation obligatoire). Toutes les informations ont été envoyées par mail ou courrier. Si vous ne les avez pas reçues, merci de contacter Carole.

Programme 2026 Il se trouve au dos de votre convocation.

Rejoignez-nous ! Vous êtes retraités ou avez du temps libre ?

Le **Club de l'Amitié** vous accueillera chaque **jeudi après-midi** à la salle multi-activités pour des parties de cartes pleines de bonne humeur ! Et ce n'est pas tout : sorties, gouters, repas et moments de partage rythment notre année associative.

Cotisation annuelle : **20 € seulement**

Renseignements et inscriptions auprès de Carole :

- Téléphone : 06.76.45.94.78
- Mail : clubdelamitie45160@laposte.net

